

**Discours du Chef de la Délégation Tchadienne**  
**à la 62<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale**  
**de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA)**

Madame la Présidente de la 62<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale;

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Gouverneurs ;

Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de la Coopération Technique avec l'Agence;

Distingués invités;

Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection au titre de Président de la 62<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, ainsi que les autres membres du Bureau et de vous assurer du plein soutien de la République du Tchad aux efforts déployés en vue du succès des présentes assises.

Je voudrais également féliciter au nom du Gouvernement de la République du Tchad, en mon nom propre et au nom de la Délégation qui m'accompagne les nouveaux membres de l'Agence pour leur élection par acclamation.

Le Tchad reste convaincu du rôle essentiel que joue l'AIEA pour veiller à ce que l'énergie nucléaire soit au bénéfice de la paix, de la santé et de la prospérité des pays membres afin de garantir le caractère pacifique de l'utilisation de l'énergie atomique dans les États membres.

Dans cette optique, l'AIEA joue un rôle déterminant au bénéfice de tous en encourageant et en assistant les États membres à appliquer les standards les plus élevés de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire.

En outre, le renforcement du mécanisme d'examen par les pairs entre opérateurs est indispensable.

Dans ce cadre précis de la sécurité nucléaire, mon pays a révisé et adopté son Plan Intégré en matière de Sécurité Nucléaire (INSSP-Chad) dans la période allant du 09 au 14 juillet 2018. A cette occasion, les experts de l'AIEA tout comme les nationaux ont passé en peigne fin, tous les domaines fonctionnels de la sécurité nucléaire à savoir, le cadre législatif et réglementaire, la prévention, la détection, l'intervention et/ou la réponse et enfin la durabilité. Il convient

également de noter que cette opportunité a permis aussi de familiariser les experts nationaux au régime de sécurité nucléaire conformément à la définition du document NSS 20 de l'Agence ainsi que les douze points composant les principes fondamentaux de la sécurité nucléaire.

Dans le domaine de la sûreté radiologique, le Tchad entend également organiser plusieurs formations d'ici la fin de l'année pour renforcer la protection des travailleurs, des patients, du public et de l'environnement contre les effets néfastes des rayonnements ionisants ; notamment dans le cadre de la mise en œuvre des projets nationaux et régionaux pour ainsi assoir au Tchad une véritable culture de sûreté radiologique au grand bénéfice de nos populations.

À cet effet, le Tchad réaffirme son engagement pour la promotion des critères de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire basés sur les standards internationaux de sûreté qui constituent des instruments de choix pour assurer l'application graduelle des standards de sûreté à tous les niveaux.

Comme par le passé, le Tchad entend adhérer totalement aux objectifs de l'Agence, notamment ceux visant à prévenir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, obéissant aux normes de garanties, de sécurité nucléaire et de sûreté radiologique. C'est pourquoi, mon pays qui possède d'énormes potentialités uranifères œuvre activement à la promotion de l'utilisation pacifique des Techniques Nucléaires et au renforcement du cadre légal international y afférent.

Je tiens aussi à exprimer l'engagement ferme de mon pays à œuvrer solidairement et en complète synergie avec tous les États parties et l'AIEA, pour l'instauration d'un monde pacifié, sécurisé et débarrassé de toute arme de destruction massive ainsi qu'au renforcement d'un régime de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire.

Dans cette perspective, et conscient des questions d'importance capitale relatives à la non-prolifération des armes de destruction massive, à la sûreté radiologique et à la sécurité nucléaire, le Gouvernement du Tchad est disposé à coopérer à travers toutes les futures missions consultatives de l'AIEA.

C'est aussi l'occasion de remercier, au nom de mon pays, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de l'Agence qui n'ont ménagé aucun effort pour la facilitation de nos relations de Coopération Technique au grand profit de notre

pays, dans le cadre de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques à travers son Département de la Coopération Technique de la Division Afrique.

C'est le lieu ici de féliciter le Directeur de la Coopération Technique de la Division Afrique et tout son staff pour avoir facilité la mise en œuvre des projets et programmes de notre pays.

La République du Tchad se félicite également des actions en cours de réalisation dans le cadre de la Coopération Technique avec l'AIEA pour la mise en œuvre des projets nationaux ci-après :

- ✓ de lutte contre la pollution anthropique du système Chari-Logone;
- ✓ d'analyse des eaux et des boissons dans trois villes du Tchad à savoir N'Djaména, Sarh et Bol ;
- ✓ d'appui à l'opérationnalité de l'Agence Tchadienne de la Radioprotection et de la Sécurité Nucléaire par la formation et le transfert de la science et de la technologie nucléaires;
- ✓ de supplémentations d'aliment fortifié en spiruline à base de céréales pour la prise en charge des personnes vivant avec le **VIH/SIDA** et enfin;
- ✓ de lutte contre les vecteurs de la trypanosomiase humaine et animale dans la zone de Mandoul

C'est pour moi l'occasion d'exprimer toute la gratitude de mon pays quant aux résultats attendus dans la réalisation des projets susmentionnés.

Madame la Présidente,

Le Tchad compte également utiliser les techniques isotopiques pour étudier les phénomènes de la connaissance des eaux de l'aquifère des grés du Nubie, partagées entre l'Égypte, la Libye, le Soudan et le Tchad, tout comme les aquifères des pays membres du grand Sahara, et particulièrement l'aquifère du bassin du Lac Tchad.

Je tiens ici à saluer l'assistance multiforme de l'Agence dans le cadre de ses programmes régionaux et sous-régionaux auxquels mon pays participe activement.

Aussi, le Tchad entend apporter sa participation active au programme de l'Accord Régional pour l'Afrique (AFRA) sur la formation, la recherche et le développement dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires.

Par ailleurs, il convient de noter que mon pays, à travers l'Agence Tchadienne de la Radioprotection et de la Sécurité Nucléaire, a organisé plusieurs ateliers nationaux de formation sur la détection des sources de rayonnements ionisants à nos frontières, sur la sûreté du transport des substances radioactives ainsi que sur la sensibilisation des responsables des services hospitaliers et des sociétés pétrolières afin d'instaurer une culture de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire.

Enfin, je voudrais également vous assurer que le Programme Cadre National (PCN) en cours de finalisation connaîtra une mise en œuvre appropriée, contribuera sans nulle doute à la réalisation de plusieurs projets en cours et aidera ainsi à la formulation des projets de Coopération Technique pertinents et bénéfiques pour nos populations.

En notant avec satisfaction l'esprit et l'ambiance dans lesquels se déroulent les travaux de cette session, j'ose croire que les conclusions, les recommandations et les résolutions issues des présentes assises permettront à l'Agence d'assumer davantage son rôle primordial de la promotion de l'utilisation de l'Énergie nucléaire à des fins pacifiques et de garantir le régime de sécurité nucléaire dans le monde.

Tout en souhaitant pleins succès à nos travaux, je vous remercie pour votre aimable attention.

**Pour le Ministre du Pétrole et de l'Énergie, de la République du Tchad, le  
Conseiller en charge du Pétrole et de l'Énergie de la Présidence de la République.**